

**Procès-verbal de la Commission Communale de l'accueil temps libre du**  
**mercredi 24 juin 2020**

Présents :

- Christine Brison, Présidente de la CCA, représentante du conseil communal
- Jacqueline Focroulle, représentante du conseil communal
- Anne Ferrière, les jardins de Léontine et CA ICHI Chastre club de judo
- Hélène Ryckmans, représentante du conseil communal
- Delphine Courtois, Directrice ff de l'école « les petits Boulis »
- Laura Lekeux, coordinatrice extrascolaire
- Magali Vrancken, représentante de l'amicale des parents de Cortil
- Bruno Vandercappel, responsable de l'ASBL Educ et sports
- Marianne Boegaerts, service de cohésion sociale
- Aileen Mc Connell, représentante de l'amicale des parents de Gentinnes
- Fabienne Vanderborgh, représentante de l'amicale des parents de l'école « les petits Boulis »
- Carine Durand, représentante de l'amicale des parents de Blanmont
- Delphine Vanhamme, représentante de l'amicale des parents de Blanmont
- David Posocco, chef d'unité scout de Chastre
- Gwenaëlle Jaenen, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Florence De Potter, coordinatrice de l'ONE pour Chastre

Excusés :

- Thierry Champagne, Bourgmestre, représentant du conseil communal
- Pascal Dispa, représentant du conseil communal
- Nathalie Vanvynck, Directrice de l'école communale de Blanmont et Chastre
- Dimitri Crickillon, directeur de la petite école libre de Gentinnes
- Bruno Van Zeebroeck, bénévole à l'école des devoirs de Chastre
- Béatrice Barbier, directrice de l'école « les chardons »
- Thomas Quinet, représentant de l'unité scout de Gentinnes
- Laura Moutquin, coordinatrice de la petite école de Gentinnes
- Virginie Marchal, représentante de l'opérateur d'accueil « les hirondelles
- Nicolas Joris, représentant de l'ASBL Nature et loisirs
- Gérard Peeters, responsable de Ichi Chastre (club de judo)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 23 octobre 2019 ;
2. Modification du programme CLE 2015-2020
3. Subside de la Province 2020-2021;
4. Programme CLE 2020-2025 ;
5. Divers

Avant de débiter la séance, La Présidente, Christine Brison, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tout le monde et les remercier pour leur présence, et féliciter Laura pour tout le travail effectué. Elle se présente en quelques mots et propose de faire un tour de table pour se présenter, afin d'avoir une vue globale de qui est qui.

## 1. Approbation du PV du 23 octobre 2019

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Laura demande si les membres ont des questions, des remarques ou des modifications à apporter au PV de la dernière CCA, qu'ils ont reçu avec l'invitation officielle.

Aucune remarque et aucune modification ne sont à faire, le rapport est approuvé.

## 2. Modification Programme CLE (Programme de coordination locale pour l'enfance) 2015-2020

- **Ecole « Les petits Boulis »**

Auparavant, une accueillante extrascolaire était engagée sur fonds propres par l'école des petits Boulis. Pour rappel, légalement, la direction des petits Boulis n'a pas de statut pour engager une accueillante extrascolaire, les seuls statuts existants sont : personnel enseignant, personnel administratif et ouvrier, mais rien n'est prévu pour le personnel d'accueil extrascolaire. Les accueils du matin et du soir à l'école des Petits Boulis sont repris depuis le 2 mars 2020 par l'ASBL Educ et Sport, ainsi que les journées pédagogiques. Les horaires d'accueil sont : 7 h15 - 8 h15 (au prix de 1,5€ sous forme de forfait) et 15h30 - 18 h sauf le mercredi après-midi où l'accueil commence à 12h30 jusque 17h30. Bruno, le responsable de l'ASBL, explique que pour le soir, un système de scanning a été mis en place, qui permet par exemple si l'enfant quitte l'école à 16h18 un paiement au prorata des heures jusqu'à 16h18 ((coût = +/- 0,0033€/ la minute).

Question d'Hélène Ryckmans : pourquoi n'existe-t-il pas de possibilité de scanner lors de l'accueil du matin ? Pour le matin, Bruno Vandercappel explique que ce n'est pas possible actuellement, pour des questions de programme informatique non adapté.

Educ et Sport fait une demande d'agrément pour faire partie du programme CLE afin de recevoir des subventions, dans le but de pouvoir faire diminuer le prix de l'accueil du matin. En effet, sur base des présences du soir, l'ONE octroie des subsides à l'opérateur d'accueil.

Laura demande à chaque membre de la CCA d'approuver la demande d'agrément d'Educ & sports. Les membres y répondent tous favorablement.

- **L'école « Notre Dame » de Cortil**

L'ASBL l'Hirondelle assure les accueils du mercredi après-midi (12h30-17h) depuis septembre et depuis mars, elle assure en plus de l'accueil du soir qu'elle faisait déjà, les accueils du matin (7h30-8h30) à l'Ecole Notre Dame de Cortil. La représentante de l'ASBL a eu un empêchement et n'a pas pu parler de son ASBL. Elle se présentera lors de la prochaine CCA.

Laura demande la validation de ce changement, approuvée par les membres de la CCA.

### 3. Subside de la Province 2020-2021

Sur base de l'état des lieux, nous avons pu constater que de nombreux enfants souhaitent faire plus de jeux collectifs lors des différents accueils.

Lorsque cette information a été transmise aux accueillants des différents établissements scolaires, il s'est avéré que ces derniers sont intéressés par une formation sur l'animation et la pratique des jeux coopératifs.

Nous avons donc décidé de partir sur cette constatation pour la demande de subvention à la Province.

Laura a contacté le Centre de formation à l'animation qui propose 2 modules de 2 jours, un module concernerait 12 personnes, un autre 15 personnes : 2 jours de formation payante pour 2 jours gratuits, d'où la différence de personnes. En premier lieu, cela a été proposé aux accueillants de l'extrascolaire ainsi qu'aux responsables des ASBL partenaires du programme CLE.

L'invitation a également été faite aux 4 chefs d'unités scouts, avec l'accord de Pascal Dispa, Echevin de la jeunesse, pour les intégrer à la formation vu qu'il reste de la place ainsi qu'aux responsables des centres de vacances. En fonction des places disponibles, nous contacterons les citoyens intéressés ou encore les bénévoles des EDD.

Les dates sont prédéfinies (25-26/02 + 29-30/03), donc il faudra remplacer les accueillants. La formation se fait à la commune.

Chaque participant recevra un fascicule de jeux et pour agrémenter encore plus ce fascicule, une personne viendra présenter la Game box du Patro (400 fiches de jeux différents) lors d'une date ultérieure à définir en fonction des disponibilités de chacun. Le projet est d'acheter des Game box pour les différents lieux d'accueil extrascolaire, pour les scouts ou centres de vacances, s'ils sont intéressés par cet outil.

L'ensemble de ce projet a un coût total de 2.166 ,07€. Nous demandons à la Province un subside de 2000€ et la commune suppléera le reste.

Si la Province refusait d'adhérer au projet, la formation serait quand même organisée par la commune, mais l'achat de Game box ne serait plus d'actualité.

Laura demande s'il y a des questions ou si les membres souhaitent apporter des modifications à la demande. Il n'y a aucune réaction donc nous passons à l'approbation du projet. Ce dernier est approuvé par l'entièreté des membres présents.

Suite à une question de Aileen McConnell, Laura rappelle l'article 17 du ROI de la CCA : En cas de vote, les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans tenir compte des abstentions. Les membres votent à haute voix, par oui ou par non. En cas de parité des voix, la voix de la Présidente est prépondérante.

Les membres qui s'abstiennent ou s'opposent peuvent faire connaître les raisons de leur décision. A leur demande, ces raisons sont actées au procès-verbal.

#### 4. Programme CLE 2020-2025 (voir pièce jointe pour les résultats des questionnaires)

Avant d'aller plus loin, Laura rappelle que ce qui est présenté après n'a rien de définitif. Les personnes présentes ont le droit d'intervenir, de poser des questions, de proposer des idées ou de faire annuler un point. C'est ensemble que nous choisissons les différents projets mis en place pour les 5 prochaines années.

##### • **Retour sur l'enquête**

Voici le nombre de réponses reçues ainsi que la méthode de récolte :

- 270 réponses de parents : tout cartable
- 9 retours d'accueillants : envoi par mail + en face à face + questionnaire papier en main propre
- 273 réponses d'enfants : tout cartable + entretiens individuels + professeurs qui ont pris sur le temps de classe pour qu'ils puissent répondre au questionnaire.
- 18 retours de professeurs et directeurs : questionnaire papier en main propre
- 4 réponses d'associations sportives et culturelles : envoi par mail + remise en main propre

##### • **Présentation des résultats de l'état des lieux**

Voici de manière synthétisée l'analyse des questionnaires pour l'état des lieux. Pour la présentation à la CCA, nous avons présenté cela sous forme de camembert, en séparant l'avis des parents, des enfants et des professionnels. Vous pouvez retrouver cela dans le power point joint à ce procès-verbal.

##### 1° L'extrascolaire en général :

- Tb ! Cela est un bilan positif.

##### 2° L'extrascolaire en période scolaire :

- Une grosse majorité des parents (71%) ne rencontre pas de difficultés pour faire garder leurs enfants. 14% des parents souhaiteraient que les accueils extrascolaires ouvrent plus tôt et ferment plus tard. Il ne faut pas oublier que l'enquête reprend les réponses de tous les réseaux confondus, avec la Petite école de Gentinnes qui n'ouvre qu'à 7h30, travaillant principalement avec des bénévoles.

- 32% des parents ne sont pas satisfaits des lieux : mauvaise insonorisation des lieux, pas de préau pour tous, lieux trop petits, pas assez de rangements, pas de tables pour les grands...
- 16% des parents ne sont pas satisfaits de la qualification du personnel.
- 32% des parents ne sont pas satisfaits du taux d'encadrements. Cela s'explique par le manque de moyens financiers.
- 21% des parents ne sont pas satisfaits de la communication avec le personnel. Cela s'explique en partie par le fait que les accueillants ne sont pas assez nombreux et n'ont pas le temps de faire des retours aux parents, sans prendre des risques pour la sécurité des enfants.
- 21% des parents estiment que le matériel mis à disposition n'est pas suffisant : pas assez de jeux variés, jeux de société trop pauvres, pas de jeux adaptés aux grands, pas assez de matériel de bricolages, pas assez de jeux extérieurs, ...
- 88% des parents estiment que le prix de l'accueil extrascolaire n'est pas un obstacle.

### 3° L'extrascolaire en période de congé :

- 24% des parents éprouvent des difficultés à faire garder les enfants en août, 22% en juillet et 18% n'éprouvent aucune difficulté.
- 53% des parents ne savent pas où trouver les informations ni ce qui se fait sur la commune. Il y a un gros souci de communication.
- 29% des parents ne sont pas satisfaits des plages horaires des stages/plaines qui n'ouvrent qu'à partir de 7h30.
- 16% ne sont pas satisfaits des activités et thèmes proposés.
- 16% ne sont pas satisfaits de la qualité d'encadrements : animateurs trop jeunes, pas assez qualifiés.
- 11% ne sont pas satisfaits du retour de la journée.
- 13% estiment que le prix est un obstacle à la participation de leurs enfants.
- 54% estiment que les plaines d'été devraient couvrir plus de semaines.
- 13% trouvent qu'il n'y a pas assez de choix de stage : ils voudraient tennis, basket, danse, multisport, ...

### 4° L'accueil temps libre en général :

- 25% des parents ne connaissent pas la coordinatrice ATL et ses missions.
- 32% des parents estiment que l'offre d'accueils et d'activités pour les 2.5 ans à 12 ans est insuffisante.
  - 35% trouvent qu'ils manquent d'activités culturelles
  - 36% trouvent qu'ils manquent d'activités sportives
  - 16% trouvent qu'ils manquent de parascolaires dans les écoles.
- Pour tout ce qui est associations, 36% des parents trouvent qu'ils manquent d'informations (de ce qui se fait, des horaires, des prix,...), 26% trouvent que le prix est trop élevé et 26% aimeraient que les activités soient délocalisées du centre de Chastre.

- 34% des parents souhaiteraient qu'un bus desserve les écoles pour conduire les enfants en activités ou en parascolaires.
- 18% voudraient que des plaines de jeux (pour petits et grands) soient mises en place.
- 13% des parents souhaiteraient que des stages sportifs soient organisés à Chastre.

#### 5° L'avis des enfants :

- 96% des enfants donnent une note entre 10/10 et 6/10.
- 21% des enfants ne sont pas satisfaits du matériel : ils veulent des Lego, des jeux de société, des déguisements, des nouveaux livres, des jeux extérieurs, des petites voitures, du matériel de bricolage, ...
- Lors des accueils extrascolaires, les enfants voudraient :
  - 18% faire des jeux collectifs : touche-touche, stratégo géant, épervier, renard qui passe, chasse aux trésors, ...
  - 16% faire de la cuisine
  - 16% faire des promenades et du jardinage
  - 24% jouer dehors => avec du matériel ! Cordes, basket, élastiques, cerceaux, ...
  - 12% faire des sorties le mercredi pm : cinéma, ferme, trampoline, ...
- Comme activités parascolaires, ils aimeraient :
  - 52% du sport : danse, badminton, vélo, tennis, multisport, ...
  - 8% cuisine
  - 10% musique
  - 8% informatique
  - 8% dessin
- Une fois de retour chez eux, les enfants voudraient :
  - 47% faire du sport
  - 20% une piscine
  - 19% une plaine de jeux adaptée à tout âge
  - 10% du baby sport

#### 6° L'avis des accueillants :

- Besoin de se sentir inclus à l'équipe pédagogique, d'une meilleure communication.
- Besoin d'un meilleur taux d'encadrement pour un travail de qualité.
- Besoin de moyens financiers pour l'achat de jeux.
- Besoin que leurs locaux soient aménagés.
- Aimeraient que des préaux soient aménagés.

#### 7° L'avis des associations :

- Besoin d'une meilleure visibilité de ce qu'ils proposent.
- Mieux comprendre les missions de la coordinatrice ATL avec eux et le travail collaboratif possible de mettre en place.

## • Proposition de solutions et d'aménagement

Une sous-CCA a été organisée le 9 mars afin de présenter ces résultats aux différents membres, mis à part les représentants des personnes confiants leurs enfants. Une deuxième sous-CCA devait être organisée pour ceux-ci mais a dû être annulée en conséquent au covid-19. Ne pouvant être présents mais leurs avis étant primordial, un mail leur a été envoyé, présentant de manière détaillée les différents points repris ci-dessus. Voici les solutions proposées lors de la CCA et en retour de mail :

### 1° lieux :

- Plaques d'insonorisation
- Tables et chaises adéquates
- Préaux => voir avec la Province, la FWB ce qui est possible en matière de subsides.
- Zones de rangements : armoires, planches, fils de suspension, ...

### 2° Qualification du personnel :

- Reconnaissance des accueillants : faire une page internet pour présenter leur travail, distribuer le projet d'accueil extrascolaire en même temps que celui de l'école.
- Continuer les formations obligatoires selon les normes ONE.

Laura explique que la valorisation des accueillants commence par le fait de ne plus parler de garderie mais d'accueil extrascolaire !

### 3° Taux d'encadrement :

- Revoir les horaires en fonction du nombre d'enfants présents. // parascolaire qui permettrait de dégrossir le groupe.

### 4° Communication :

- Parents/accueillants : améliorer le taux d'encadrement pour plus de disponibilités, remarques via le JDC, présentation en début d'année pour savoir qui prend en charge les enfants à quel moment.
- Accueillants/professeurs : tableau Velléda pour les informations importantes, réunion d'équipe 1x par trimestre,

### 5° Matériel :

- Subsides de la Province : jeux extérieurs en peinture pour octobre 2020.
- Budget programme CLE
- Malles qui tournent dans les différentes écoles : malles livres, malles jeux de société, malles jeux extérieurs, malles jeux symboliques, ...
- Conscientiser les enfants sur le respect des jeux : photos pour le rangement, point de couleurs, acquérir des points pour des nouveaux jeux de société, ...

- Passer via l'amicale des parents et les dons.
- Bibliobus et bibliothèques pour la location des livres.
- Budget pour l'achat de jeux et de matériel de bricolages.

#### 5° Congés scolaires : stages et plaines :

- Ouvrir plus de semaines en été.
- Travailler en collaboration avec Walhain et les communes avoisinantes pour couvrir l'entièreté des semaines d'été.
- Faire des horaires d'accueil semblables à ceux des périodes scolaires.
- Coût trop élevé : accueil du matin et du soir gratuit, déduction aux impôts et mutuelle.
- Chercher des ASBL qui feraient des stages sportifs, culturels, musicaux sur la commune de Chastre. => Attention, pas de partenariat avec la commune donc l'ASBL est libre du prix fixé.

#### 6° Communication :

- Brochure ATL informatisée et en version papier
- Tout cartable
- Site de la commune à jour
- Page ATL Facebook
- Prévenir des événements, des plaines/stages plus tôt (6 semaines MIN).
- Présentation de la coordinatrice ATL et de ses missions via un tout cartable, les réunions des parents, les réunions de début d'année, la brochure ATL, ...

La communication pour les stages et plaines fait réagir. Nous avons conscience que les informations ont été diffusées trop tardivement. Cette année, ce ne sera plus le cas. Christine Brison explique que l'année passée, les marchés publics ayant changés, nous étions un peu perdus par rapport au délai pour une concession. Cette année, les plaines d'été et les différents stages ont été accordé aux ASBL en avance et sont reconductibles sur une durée de 3 ans si nous sommes satisfaits de la qualité la première année. Pour Toussaint, les inscriptions seront ouvertes pour septembre et pour Carnaval vers janvier. Seuls les stages de Pâques 2021 ne sont pas encore attribués car avec le Covid-19, nous n'avons pas pu faire les stages de Pâques 2020 donc nous n'avons pas su respecter le cahier des charges et un marché doit être refait. Afin d'être dans les délais, cela sera lancé en septembre 2020.

#### 7° activités :

- Organiser du parascolaire dans les écoles.
- Plus d'activités sportives sur Chastre
- Plus de stages sportifs et créatifs sur Chastre
- Délocaliser les activités de Chastre centre
- Plus de visibilités des activités proposées
- Faire des plaines de jeux dans les différentes entités de Chastre => pour petits et grands !



- Pour les demandes des enfants, transmission aux différentes équipes des écoles.
- Sortie du mercredi : plus de bus pour desservir les écoles... Bois des Rêves en fin d'année. => nouvelle législation pour les transports en bus...

A la fin de cette présentation, Magali Vrancken, représentante de l'association des parents de Blanmont, intervient pour expliquer qu'à son époque, lorsque les parents travaillaient et que les horaires d'accueil ne correspondaient pas aux horaires professionnels, on faisait appel à la ligue des familles afin de mettre en place des « familles relais » entre parents. Chaque jour, c'était une personne différente qui accueillait les enfants et les conduisait à l'école, à tour de rôle. Cela pourrait être une piste pour les parents qui ne sont pas satisfaits des horaires d'accueil.

Aileen McConnell demande, par rapport aux coûts, s'il y a des aides du CPAS. Anne Ferrière, en tant que conseillère communale, répond que oui. Le CPAS aide pour les abonnements annuels (sportifs, culturels,), pour les stages, les scouts, ...

- **Présentation du programme CLE 2020-2025**

Laura commence par rappeler que le programme CLE sert à:

- Avoir une « politique » commune au niveau de l'enfance ;
- Répondre à un besoin venant des parents (vie privée et vie professionnelle) et des enfants ;
- Tenir compte des besoins des professionnels ;
- Mener des projets (3-12 ans) avec une certaine dynamique ;
- Avoir une personne, un endroit, où les informations sont centralisées.

Après avoir détaillé le nombre d'enfants par réseau, elle cite les différents opérateurs de l'accueil demandant l'agrément, c'est-à-dire les 3 écoles communales via l'administration communale, l'ASBL l'hirondelle pour l'école « Notre Dame » de Cortil, l'ASBL Educ&sport pour l'école des petits Boullis et l'ASBL la petite école de Gentinnes pour l'école libre de Gentinnes.

Laura présente ensuite les objectifs et les projets pour les 5 prochaines années. Elle insiste à nouveau sur le fait de poser des questions, proposer des idées ou marquer son désaccord avec certains points.

- Mettre en place des activités parascolaires dans les écoles

Nous allons essayer de mettre en place du parascolaire dans chaque école. C'est déjà actuellement le cas à l'école de Blanmont et la Petite école de Gentinnes. L'école de Cortil a essayé de mettre en place des activités mais le peu d'inscrits a fait

que les prix étaient trop exorbitants et que cela ne s'est pas concrétisé.  
Il en va de même pour l'école des Petits Boullis qui dispose de la place nécessaire à la mise en place d'activités parascolaires mais dont la population scolaire n'est pas suffisante. Nous pourrions envisager un partenariat avec la Petite école de Gentinnes qui se situe juste à côté.

⇒ Carine Durand, représentante de l'amicale des parents et responsable de l'organisation des activités parascolaires de Blanmont, prend la parole pour dire que cela est bénéfique en effet mais que c'est difficile à mettre en place car les parents sont motivés mais n'inscrivent pas leurs enfants ou ne sont pas satisfaits des activités proposées. Un bus sera l'idéal pour faire venir d'autres écoles et combler les trous. Malheureusement, le budget communal ne permet pas l'achat d'un bus.

- Plaines de jeux extérieures

L'enquête a relevé le besoin des enfants et des parents d'avoir des plaines de jeux extérieures à Chastre. Actuellement, il existe déjà des plaines de jeux mais toutes ne sont pas en bon état et tous les villages n'en possèdent pas.

Notre projet est donc de faire un relevé des réparations à prévoir, en collaboration avec la SIPP de la commune de Chastre. Sur base de ce relevé, nous ferons les réparations nécessaires afin que les plaines de jeux soient en état et surtout sécurisées pour les enfants.

En plus de ces réparations, nous allons étudier la possibilité d'installer des petites plaines de jeux dans les villages où il n'y a actuellement rien et transformer le projet de plaines de jeux à la place de Cortil, prévu par l'ancienne majorité, mais qui ne répond pas à toutes les conformités de sécurité.

- Jeux collectifs lors de l'accueil extrascolaire

Cf. Point 3 : subside de la Province 2020-2021

- Horaire des stages et des plaines

Actuellement, les stages et les plaines communales proposaient un accueil à partir de 7h30 jusque 18h. Or, 29% des parents estiment que les heures d'accueil devraient être semblables à celles des temps scolaires.

Le projet est donc, à partir de maintenant, de proposer un accueil à partir de 7h pour les stages et les plaines communales.

- Coût des stages et des plaines

Depuis que les stages et les plaines sont sous-traitées à des ASBL, les parents estiment que le coût peut représenter un obstacle à la participation de leurs enfants.

Pour les plaines, afin de diminuer le prix et de permettre l'accessibilité pour tous, le cahier des charges mentionnera une participation financière de la commune de 15 euros par enfant. Ainsi, une ASBL demandant 45 euros pour une semaine de plaine facturera 30 euros aux parents et 15 euros à la commune.

- Délocalisation des activités

Les activités sont actuellement fort centralisées dans le centre de Chastre : ASE foot, judo, Jean Bosco, etc. Or, tous les habitants ne sont pas véhiculés et certains enfants sont par conséquent défavorisés par cette situation.

En plus de l'installation de plaines de jeux extérieures dans chaque entité de Chastre, Nous allons essayer de mettre en place des activités culturelles, sportives, musicales et bien d'autres encore dans les différents villages. Le but étant que chaque entité se voit proposer au minimum une activité.

- Taux d'encadrement

Les parents et les accueillants ne sont pas satisfaits du taux d'encadrement. Les accueillants se retrouvent souvent face à de grands groupes et ne peuvent assurer une sécurité optimale et un accueil de qualité. Les parents ressentent ce besoin car les accueillants ayant beaucoup de choses à gérer et étant seuls ou en sous-effectifs, n'ont pas le temps de leur faire un retour de la journée.

Les accueillants souhaiteraient un accueillant « volant » pour pallier aux remplacements ou comme renfort en cas de besoin. Cette personne pourrait aller dans toutes les écoles de la commune.

- Formation des accueillants

Les accueillants doivent suivre 50h de formation sur 3 ans. C'est ce que nous appelons « la formation continue ».

Notre projet est de laisser chaque accueillant choisir la formation qui l'intéresse, peu importe si ce n'est pas la même que ses collègues. Les réunions d'intervision permettront de partager son expérience et sa formation avec les autres accueillants.

Actuellement, 16% des parents ne sont pas satisfaits de la formation du personnel. L'objectif est que dans 5 ans, ce pourcentage soit en baisse.

- Matériel

Le matériel est soit pauvre, soit abimé, soit il n'est pas adapté à toutes les tranches d'âges que nous pouvons retrouver lors des accueils.

Nous allons mettre en place des malles de jeux qui circuleront dans les écoles : une malle jeux extérieurs, une malle jeux de sociétés, une malle livres, une malle de déguisements, une malle Barbie/voitures/Duplo/... Cela permettra une variante des jeux tout au long de l'année scolaire. Cela a déjà été fait il y a quelques années mais dû aux changements de coordinatrices, cela s'est perdu.

Il sera important de respecter les règles pour ces malles, afin que le matériel ne se dégrade pas trop vite. Un inventaire sera fait à chaque transfert de malles. //conscientisation des enfants !

Pour les livres, un partenariat avec les bibliothèques communales et le bibliobus sera pensé afin de faire découvrir une multitude d'histoires aux lecteurs les plus assidus.

- Locaux

Ils sont trop petits, mal agencés, mal insonorisés, les rangements sont pauvres, les tables ne sont pas adaptées aux primaires, les lieux sont utilisés par d'autres personnes, les peintures sont défraîchies, ...

L'objectif sera dans un premier temps de remettre les locaux à jour avec un renouvellement de peinture et de fournir du mobilier adapté à tous les âges.

Par la suite, nous aménagerons un maximum les lieux en faisant place, en créant des espaces de rangements qui permettront de faire de la place pour les « coins ». Pour cette étape, nous chercherons un partenaire tel que Coala qui propose des formations de ce type.

⇒ Puisqu'on parle des locaux, l'amicale des parents de Blanmont tient à souligner le travail de qualité des accueillantes de leur école qui, pendant tout le confinement, sont venues peindre les locaux, créer un décor jungle, rendre les lieux accueillants. Cela leur a pris plus de trois mois, pour le bien-être des enfants et cela est inestimable. Bravo à elles pour leur implication et leur motivation.

- Préau

Toutes les écoles ne sont pas équipées de préau. Pour les écoles communales, à l'aide d'un subside de la FWB, des préaux seront aménagés là où c'est nécessaire.

Pour les écoles des autres réseaux, une collaboration va être établie. Nous échangerons sur les subsides existants et aiderons les écoles dans leurs démarches si besoin. Malheureusement, la commune, PO des écoles communales, ne pourra intervenir dans le financement de ces préaux.

- Information aux parents

Dans un premier temps, nous allons recenser toutes les activités existantes à Chastre pour en faire un catalogue, qui sera distribué dans un toutes boîtes. A la

demande des membres de la CCA, ce catalogue sera à chaque fois envoyé pour début juin, afin de leur laisser le temps de choisir les activités de leurs enfants pour l'année scolaire suivante. Cette brochure sera actualisée fréquemment et mise à jour sur la page de la commune. Chaque année, nous rééditerons le catalogue avec les informations nouvelles. Les directeurs recevront également cette brochure afin de pouvoir renseigner les parents si besoin.

En plus de la brochure, nous allons mettre le site de la commune à jour. Et veiller à ce qu'il le reste !

Pour les informations telles que les plaines/stages, les activités parascolaires, l'après-midi Saint-Nicolas, ... nous ferons du tout cartable afin que chaque parent soit mis au courant. Des affiches seront également affichées au point d'entrée des différentes écoles.

Une page Facebook pour l'ATL sera également créée. Cela permettra aux clubs et associations de se présenter et de se faire connaître via des flyers, des capsules vidéos, ...

- Réunion professeurs-accueillants

Les accueillants ne se sentent pas inclus à l'équipe pédagogique.

Notre objectif est de faire comprendre que accueillants-professeurs-directeur font partie d'une seule et même équipe et que le rôle de l'accueillant est essentiel au sein de l'établissement. Nous allons donc proposer aux différents membres de l'équipe de se réunir avant la rentrée afin de se mettre d'accord et de partager leurs idées pour l'année à venir. Dans la lancée, nous proposerons des réunions d'équipe tous les trimestres.

Tous les points ayant été présentés, Laura demande s'il y a d'autres questions ou d'autres suggestions que nous pourrions ajouter aux objectifs du programme CLE.

⇒ Un membre prend la parole pour parler du fait que la dernière semaine du mois d'août, aucun stage et aucune plaine ne sont organisés, alors que les parents en ont besoin. Laura explique que les plaines et les stages se déroulent dans des écoles et que c'est donc difficile de prévoir quelque chose alors que les professeurs reprennent possession des lieux. De plus, le budget communal n'est pas suffisant pour couvrir 5 semaines de plaines.

David Possoco propose de faire cela au « Chalet », récemment rénové. Les membres approuvent cette idée et Bruno d'Educ&sport propose d'organiser des stages à cette période si la commune ne peut le faire.

Nous allons donc, à la demande de la majorité des membres présents, mettre en place des stages la dernière semaine du mois d'août, au chalet, en proposant une collaboration avec des ASBL extérieures en payant par exemple la location

de la salle afin de réduire le coût pour les parents. Ceci est un objectif qui sera ajouté au programme CLE final.

- ⇒ Hélène Ryckmans demande si une évaluation du programme CLE est prévue. Laura répond que 2 ans et 4 ans après l'agrément, une évaluation est demandée par l'ONE pour faire le point sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire.

Puisqu'il n'y a plus de questions ni de proposition, nous passons au vote. Le programme CLE est approuvé à l'unanimité

#### 4.Divers

- Fabienne Gendarme, représentante du Conseil communal, démissionne de ses fonctions. Madame Jacqueline Focroulle, qui reprend son siège est intéressée par le rôle dans la CCA.  
Tout le monde valide.
- Paule Suys démissionne de son rôle de suppléant. « Nature et Loisirs » est intéressé par la place. La CCA valide.
- Magali Vrancken propose de mettre en place des temps lecture dans les écoles, par exemple 1 fois par semaine sur les temps de midi, afin de donner le goût de la lecture aux enfants. Cela se ferait par des « mamies bénévoles ». Plusieurs écoles sont intéressées par l'idée. Bien que le temps de midi ne fait pas partie de l'ATL, nous gardons l'idée en tête et allons voir ce qu'il est possible de mettre en place. L'idéal serait de proposer cela aussi 1 fois par semaine lors d'un accueil extrascolaire du soir ou en parascolaire.
- Delphine Courtois fait part de la difficulté à gérer les temps de midi car elle n'a pas assez de budget pour engager quelqu'un. Sachant qu'il n'y a plus d'ALE à Chastre, cela complique les choses. Une maison des jeunes sur Chastre serait la solution d'après elle. L'éducateur pourrait en effet aider quand besoin. Actuellement, une maison des jeunes est prévue dans le PST de la commune mais pas avant plusieurs années...

L'Echevine de l'extrascolaire

La Coordinatrice ATL

C. BRISON

L. LEKEUX